

Locataire ayant fait des dégradations logement

Par farmer62, le 19/01/2009 à 18:36

j'ai un locataire qui a occasionné des dégats importants dans mon logement, il y aurait eu une bagarre avec des tiers, la gendarmerie est venue mais aucune plainte n'a été enrgistrée. Mes locataires se sont sauvés en foyer, ils n'ont pas payé leur assurance concernant le logement. Comment dois je procéder pour faire valoir mes droits envers ce locatire indésirable. Merci de me répondre.